

Réf: Dossier 317393

Avis de constitution

SOCIETE « ASSETOMA TOUSSAINT AIME SERVICES » en abrégé «  
A.T.A.S »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE EN  
FACE DE L'IMMEUBLE SUITE LUMINA LOT : 512 ILOT 23,  
Lot 512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSETOMA TOUSSAINT AIME  
SERVICES » en abrégé « A.T.A.S »

Objet : Vente et location de véhicules et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE EN  
FACE DE L'IMMEUBLE SUITE LUMINA LOT : 512 ILOT 23,  
Lot 512, Ilot 23

Dirigeant(s) M ASSETOMA TOUSSAINT AIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06244 du 25/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37903/GTCA/RC/2024 du 25/06/2024

